

# Biennale de Venise en architecture 2025

## Appel de déclarations d’intérêt Lignes directrices et formulaire de candidature

Le Conseil des arts du Canada lance un appel à propositions d’expositions pour la représentation officielle du Canada à la 19eexposition internationale d’architecture, La Biennale di Venizia, qui aura lieu de mai à novembre 2025. L’exposition se tiendra au Pavillon du Canada, dans les Giardini.

Le Conseil des arts recherche des propositions d’idées audacieuses et inspirantes qui mettent le public au défi et qui répondent aux réalités actuelles en misant sur l’architecture canadienne contemporaine. Les propositions doivent comprendre une exposition sur place ainsi qu’une composante artistique numérique dotée de fonctionnalités permettant à un public élargi de découvrir l’exposition. Les exemples incluent, mais ne se limitent pas à des œuvres ou événements diffusés en direct, des œuvres téléchargeables, des performances virtuelles, des expositions et travaux de commissariat numériques, et des expériences artistiques interactives.

L’appel est ouvert à des équipes interdisciplinaires associées à des organisations incorporées, des institutions ou des entreprises enregistrées du Canada. L’équipe doit comprendre un ou des architectes et un ou des commissaires d’expositions, qui dirigeront et géreront le projet. L’équipe peut aussi compter d’autres parties prenantes contribuant ou collaborant au projet, comme des artistes, des auteurs, et des concepteurs.

L’équipe sélectionnée sera responsable de tous les aspects de l’exposition, dont la création, la conception et la production, et devra collaborer étroitement avec le Conseil durant les phases de développement et de livraison du projet.

En tant que commissaire, le Conseil supervise la participation officielle du Canada, conseille l’équipe sélectionnée et investit 500 000 $ dans la production de l’exposition.

Le processus de candidature compte deux étapes :

**Étape 1** Soumission des propositions dans le cadre du présent appel de déclarations d’intérêt.

**Étape 2** Les candidats sélectionnés pour la deuxième étape se verront attribuer un honoraire de 3 000 $ pour leur permettre de développer pleinement leur proposition en vue d’une entrevue avec le comité de sélection.

### Date limite

Pour la première étape, les propositions doivent être envoyées à l’adresse [biennaledevenise@conseildesarts.ca](mailto:biennaledevenise@conseildesarts.ca) d’ici le **mercredi 15 novembre 2023, à 23 h 59 (heure locale de l’organisme candidat)**. Les propositions incomplètes ou présentées après la date limite ne seront pas évaluées.

**Limite de candidatures** – Vous pouvez soumettre une candidature dans le cadre de l’appel de déclarations d’intérêt.

**Vous ne pouvez pas présenter de candidature** pour des activités qui figurent dans la [liste générale des activités non admissibles](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles?_ga=2.232177951.1488646786.1631719997-1399710214.1615412330).

### Candidats – Qui peut soumettre une candidature?

Les candidatures doivent provenir d’institutions ou d’organismes canadiens constitués en société ou d’entreprises enregistrées canadiennes. Cela comprend, sans s’y limiter, les cabinets d’architectes, les organismes et les associations, les écoles d’architecture, les centres d’artistes autogérés, les galeries et les musées. L’institution, l’entreprise ou l’organisme doit être de propriété canadienne à hauteur d’au moins 75 %, et son siège social et sa direction, établis au Canada.

### Évaluation – Comment se prennent les décisions?

Les propositions admissibles seront évaluées par un [comité de sélection](https://conseildesarts.ca/glossaire/comite-d-evaluation-par-les-pairs) composé de professionnels d’expérience se distinguant par leur expertise. Le comité de sélection est composé des membres suivants :

* **Aziza Chaouni**, architecte principale, Aziza Chaouni Projects (Toronto │ Maroc) │ professeure associée, faculté d’architecture, d’aménagement paysager et de design John H.-Daniels, Université de Toronto (Toronto)
* **David Garneau** (Métis) peintre, commissaire, rédacteur critique d’art │ professeur, Département d’arts visuels de l’Université de Regina (Regina, Saskatchewan)
* **Daniel Pearl**, architecte principal, L’OEUF Architectes (Montréal) │ professeur, École d'architecture, Université de Montréal (Montréal)
* **Siamak Hariri**, architecte, partenaire fondateur, Hariri Pontarini Architects (Toronto)
* **Sepake Angiama**, commissaire et éducatrice │ directrice artistique, Institute for International Visual Art (Londres, R.-U.)

Les propositions seront évaluées d’après les critères pondérés suivants :

**Impact (60 %)**

L’intérêt architectural et potentiel de l’exposition proposée à capter l’attention d’un public élargi et à susciter une conversation enrichissante sur l’architecture contemporaine, au pays et à l’étranger.

**Faisabilité (40 %)**

La capacité et l’expérience démontrées de l’équipe à réaliser l’exposition proposée.

### Dates à retenir

Le processus de sélection se déroulera avant que la Biennale annonce sa conservatrice ou son conservateur en chef et son thème central pour 2025. Ce calendrier vise à donner suffisamment de temps à l’équipe sélectionnée pour entreprendre le projet. Une fois le thème central annoncé, l’équipe sélectionnée pourra adapter son exposition en conséquence.

**15 novembre 2023** Date limite pour la présentation des déclarations d’intérêt

**Décembre 2023** Confirmation de la présélection des finalistes et invitation à développer une proposition détaillée, un budget et une présentation

**Février 2024** Date limite pour la présentation des propositions détaillées et des budgets

**Mars 2024** Entrevue de présentation des finalistes avec le comité de sélection.

**Avril 2024**  Annonce de l’équipe et de la proposition sélectionnées

### Biennale de Venise

Depuis plus de 120 ans, la Biennale de Venise est l’une des plus importantes institutions culturelles au monde. L’exposition internationale d’architecture consiste en une exposition centrale réunissant plus de 100 participants internationaux, comptant 60 pavillons nationaux et proposant des événements parallèles dans toute la ville. C’est une exposition prestigieuse et une plateforme internationale qui suscite des conversations critiques sur l’architecture contemporaine. Elle attire un public de 300 000 personnes par année, qui compte des architectes, des artistes, des concepteurs, des critiques, des figures politiques, des étudiantes, des étudiants et des leaders culturels de partout dans le monde.

### Pavillon du Canada

L’exposition se déroulera au Pavillon du Canada, qui appartient au Musée des beaux-arts du Canada. Conçu en 1956 par Enrico Peressutti de BBPR (Banfi, Belgiojoso, Peressutti, Rogers), un studio architectural milanais de renom, il a été complètement restauré en 2018 par l’architecte Alberico Barbiano di Belgiojoso, l’héritier du studio BBPR, en étroite collaboration avec Troels Bruun, un architecte vénitien du M+B Studio. L’aménagement paysager a quant à lui été revitalisé par la Biennale di Venezia en collaboration avec Cornelia Hahn Oberlander, une architecte paysagiste canadienne acclamée, et Bryce Gauthier, d’Enns Gauthier Landscape Architects.

L’architecture du pavillon ne peut être modifiée de façon notable ni cachée de quelque façon que ce soit. Toute modification au Pavillon doit être réversible une fois l’exposition terminée. L’autorisation d’utiliser les terrains entourant le Pavillon du Canada est sujette à l’approbation des autorités italiennes concernées (Ville, soprintendenza ou responsables de la Biennale).

La forme du Pavillon évoque celle d’un colimaçon ou d’une coquille de nautile facettée. Il comporte une petite cour intérieure vitrée. Il y a un arbre de bonne taille qui pousse au milieu du Pavillon et un autre dans la cour. L’aspect unique des lieux doit être pris en considération dès le début du projet, puisqu’il faut habituellement chercher des solutions créatives et adaptées pour y exposer des œuvres.

La majorité des murs intérieurs sont vitrés ou faits de maçonnerie crépie. Il est interdit de percer des trous dans le plancher ou le plafond du Pavillon. Il est possible d’utiliser les poutres exposées de la toiture pour installer des éléments faits sur mesure où l’on suspendra des œuvres ou des structures.

La grande surface vitrée du mur intérieur pose également un défi pour l’intégration de projections. Il est cependant possible d’assombrir les lieux grâce à un système de pare-soleil extérieur. Un tel système serait donc visible de l’extérieur et aurait une incidence sur l’apparence du bâtiment. Une autre solution consisterait à ériger des murs temporaires pour partitionner l’espace.

Pour des images et des rendus architecturaux du pavillon du Canada, visitez la page <https://conseildesarts.ca/initiatives/biennale-de-venise>.

### Expositions antérieures

2023 Pas à vendre!

Commissariat : Architects Against Housing Alienation (AAHA)

2021 Édifices et artifice

Commissariat : David Theodore; présentation : T B A / Thomas Balaban Architect

2018 UNCEDED

Commissariat : Gerald McMaster et David Fortin; présentation : Douglas Cardinal Architect

2016 Extraction

Commissariat : OPSYS │ Pierre Bélanger

2014 Adaptations à l’Arctique : Nunavut à 15 ans

Commissariat : Lateral Office │ Lola Sheppard, Mason White et Matthew Spremulli

2012 Migrating Landscape

Commissariat : 5468796 Architecture et Jae Sung Chon

2010 Terreau hylozoïque

Exposition : Philip Beesley Architect Inc.

2008 41° to 66° : L’architecture au Canada – Région, Culture, Tectonique

Commissariat : John McMinn et Marco Polo; présentation : Cambridge Galleries

2006 SweaterLodge

Commissariat : Chris Macdonald et Greg Bellerby; présentation : Université d’art et de design Emily-Carr; exposition : Pechet and Robb Studio

2004 Objets trouvés

Commissariat : Georges Adamczyk; exposition : Saucier + Perrotte Architectes

2002 Next Memory City

Commissariat : Michael Awad et John Knechtal; présentation : InterAccess Electronic Media Arts Centre et Alphabet City; exposition : Michael Awad, Eve Egoyan et David Rokeby

2000 Un dictionnaire...

Commissariat : Phyllis Lambert; présentation : Centre Canadien d’Architecture; exposition : Melvin Charney

Instructions pour la présentation d’une proposition

Les dossiers complets (formulaire, documents obligatoires et documents d’appui) doivent être envoyés **dans un seul courriel**, à l’adresse [biennaledevenise@conseildesarts.ca](mailto:biennaledevenise@conseildesarts.ca) d’ici le mercredi 15 novembre 2023, à 23 h 59 (heure locale de l’organisme candidat). La taille maximale du fichier, pièces jointes comprises, doit être de 5 Mo.

#### Renseignements supplémentaires

Pour toute question ou pour demander conseil, écrivez-nous à [biennaledevenise@conseildesarts.ca](mailto:biennaledevenise@conseildesarts.ca) avant de soumettre votre proposition.



# Biennale de Venise en architecture 2025

## Appel de déclarations d’intérêt

## Formulaire d’identification

Remplissez le présent formulaire et envoyez-le d’ici le **mercredi 15 novembre 2023, à 23 h 59 (heure locale de l’organisme candidat)** à [biennaledevenise@conseildesarts.ca](mailto:biennaledevenise@conseildesarts.ca). Les demandes doivent être présentées dans un seul document PDF de 8 ½ x 11 po et faire un maximum de 5 Mo. Les demandes incomplètes ne seront pas évaluées.

Les renseignements inscrits sur le formulaire d’identification ne seront pas transmis au comité de sélection.

### Identification de l’organisme candidat

**Nom de l’institution, de l’entreprise ou de l’organisme candidat**

(dénomination sociale)

Adresse postale complète

Téléphone

Courriel Site web

**Nom de la personne responsable de la proposition**

Titre

Téléphone Courriel

Dans quelle langue préférez-vous communiquer avec le Conseil?  français  anglais

### Déclaration

**En tant que représentant de l’organisme, l’institution ou l’entreprise, je confirme que :**

* J’ai lu attentivement les critères d’admissibilité de l’appel de déclaration d’intérêt de 2025, et je confirme que l’organisme que je représente y satisfait.
* Je comprends que toutes les décisions du Conseil sont finales, et je consens à respecter sa décision.
* Je tiendrai, à titre de personne représentant l’organisme, les autres participants au courant du contenu et des résultats du concours.
* Je comprends que le Conseil est assujetti à la [*Loi sur l’accès à l’information*](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/index.html) et à la [*Loi sur la protection des renseignements personnels*](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/p-21/TexteComplet.html).

J’ai l’autorisation de signer la candidature au nom de l’organisme.

**☐ Je confirme :**

* que j’approuve les déclarations ci-dessus;

qu’à ma connaissance, les déclarations contenues dans ma demande sont exactes et complètes.

Nom Date

Les renseignements personnels figurant sur le présent formulaire seront conservés dans le fichier de renseignements personnels du programme CC ART 202. Protégé une fois rempli.

# Biennale de Venise en architecture 2025

## Appel de déclarations d’intérêt

## Formulaire de candidature

Les renseignements fournis à partir de ce point seront transmis au comité de sélection.

### Organisme candidat

1. Nom de l’organisme candidat
2. Expliquez le mandat de l’organisme et décrivez brièvement son histoire. Si l’organisme a réalisé des projets internationaux, veuillez le préciser (500 mots).

|  |
| --- |
|  |

### Équipe

1. Indiquez le nom de l’équipe (le cas échéant) et le nom des membres (architectes et commissaires ou collectif de commissaires).

|  |
| --- |
|  |

1. Fournissez des renseignements contextuels sur l’équipe et sur toute expérience connexe pertinente (500 mots).

|  |
| --- |
|  |

1. Expliquez pourquoi cette occasion intéresse l’équipe (250 mots).

|  |
| --- |
|  |

### Proposition

1. Titre provisoire de l’exposition proposée.

|  |
| --- |
|  |

1. Décrivez le concept de l’exposition proposée et expliquez comment elle sera présentée (500 mots).

|  |
| --- |
|  |

1. Décrivez la composante artistique numérique de l’exposition proposée et indiquez comment celle-ci rendra l’exposition accessible à un public élargi (250 mots).

|  |
| --- |
|  |

1. Si l’exposition proposée touche le savoir traditionnel, les langues ou la propriété intellectuelle culturelle autochtones, veuillez décrire la relation que vous entretenez avec ce contenu et la façon dont les protocoles appropriés sont/seront observés et traités (100 mots).

|  |
| --- |
|  |

1. Décrivez l’expérience que l’exposition proposerait au public (100 mots).

|  |
| --- |
|  |

### CV et biographies des responsables du projet

1. Pour chaque membre de l’équipe responsable du commissariat, de la gestion de projet et de la conception de l’exposition (architectes, commissaires ou collectif de commissaires), fournissez une courte biographie ou un CV démontrant de l’expérience pertinente.

### Parties prenantes contributrices et collaboratrices

1. Nommez les principales parties prenantes qui contribueront ou collaboreront au projet, et fournissez une courte biographie pour chaque personne. Il pourrait s’agir, par exemple, de cabinets d’architectes, d’organismes se consacrant aux arts visuels, d’écoles d’architecture, d’architectes, d’artistes, de critiques, de commissaires d’expositions, d’écrivains, de chercheurs et de concepteurs.

### Documents d’appui

1. Fournissez des images et la description de trois projets ou expositions réalisés dans les dix dernières années.

Vous pouvez aussi présenter de la documentation d’appui illustrant l’exposition proposée.